

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Désignation du secrétaire de séance

1 DOCUMENT - Publié le 28 mars 2024



CIAS
CENTRE D'INFORMATION
DES TERRITOIRES DE GRAND LAC

Conseil d'Administration
Séance du 28 mars 2024 à 18h00

Au siège du conseil de Grand Lac, 1500 Boulevard Lepic 7E3K8 Anjou-Belle

NOM DE L'ORDRE DU JOUR	PROPOSÉ (S)	DEBATTU (S)	PRÉSENTÉ (S)
1. Ouverture de la séance			
2. Rapport de la Commission de l'Énergie			
3. Rapport de la Commission de l'Énergie			
4. Rapport de la Commission de l'Énergie			
5. Rapport de la Commission de l'Énergie			
6. Rapport de la Commission de l'Énergie			
7. Rapport de la Commission de l'Énergie			
8. Rapport de la Commission de l'Énergie			
9. Rapport de la Commission de l'Énergie			
10. Rapport de la Commission de l'Énergie			
11. Rapport de la Commission de l'Énergie			
12. Rapport de la Commission de l'Énergie			
13. Rapport de la Commission de l'Énergie			
14. Rapport de la Commission de l'Énergie			
15. Rapport de la Commission de l'Énergie			
16. Rapport de la Commission de l'Énergie			
17. Rapport de la Commission de l'Énergie			
18. Rapport de la Commission de l'Énergie			
19. Rapport de la Commission de l'Énergie			
20. Rapport de la Commission de l'Énergie			
21. Rapport de la Commission de l'Énergie			
22. Rapport de la Commission de l'Énergie			
23. Rapport de la Commission de l'Énergie			
24. Rapport de la Commission de l'Énergie			
25. Rapport de la Commission de l'Énergie			

Administrateurs élus membres
 M. Jean-François Gauthier
 M. Michel Gauthier
 M. Jacques Gauthier
 M. Jean Gauthier
 M. Jean Gauthier

Administrateurs élus membres
 M. Jean Gauthier
 M. Michel Gauthier
 M. Jacques Gauthier
 M. Jean Gauthier
 M. Jean Gauthier

Le Secrétaire de séance est désigné par le conseil de Grand Lac le 28 mars 2024.

Le Secrétaire de séance est élu pour un mandat de deux ans à compter de la date de la séance.

Le Secrétaire de séance
 M. Jean Gauthier



COMBINEPDF.PDF

📄 TÉLÉCHARGER | (PDF, 1,3 MO)

Afin de vous proposer des vidéos, des boutons de partage, des contenus remontés des réseaux sociaux et d'élaborer des statistiques de fréquentation, nous sommes susceptibles de déposer des cookies tiers sur votre machine. Cela ne peut se faire qu'en obtenant, au préalable, votre consentement pour chacun de ces cookies.